

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00

Edition Hebdomadaire

Par l'année... \$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.01
Une fois la semaine... 0.01

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.50

Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ADMINISTRATION

"LE CANADA,"

QUOTIDIEN,
Le seul journal français à Ottawa
Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL,"

HEBDOMADAIRE,
Renfermant les matières de l'édition Quotidienne.

Abonnement, \$1 par année seulement
Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

S'adresser à

Mr l'Administrateur du "CANADA," OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 10 Février 1885

MAÎTRE DE POSTE ET SÉNATEUR

Le correspondant masqué du Free Press a paru indigné—ce n'est que pour la frime—parce que M. Tassé n'a pas obtenu du coup la nomination d'un maître de poste et d'un Sénateur français.

A l'entendre, on pourrait croire que nous sommes les maîtres absolus de la situation, tandis que nous formons seulement un peu plus du tiers de la population d'Ottawa, et un seizième environ de la population totale d'Ontario.

Nous avons déjà dit: nous avons été exclus jusqu'à présent de tous les postes importants dans la ville d'Ottawa, relevant des gouvernements fédéral et provincial.

Nous avons peu alors du gouvernement fédéral: quelques places de commis et de facteurs. Il est vrai que la situation s'est améliorée dans ces derniers temps. Du gouvernement Mowat, rien du tout.

Cependant ce gouvernement a fait tout à tour plusieurs nominations importantes: celles de shérif, député-shérif, greffier de la paix, registraire. Le Dr Saint Jean qui avait rendu de grands services au parti grit voulut un jour obtenir l'une de ces charges, mais le premier ministre d'Ontario n'accusa pas même réception de sa requête.

Tous nos compatriotes devraient donc se féliciter de voir qu'enfin l'un des nôtres a obtenu justice en étant appelé à remplir un poste aussi important et aussi respectable que celui de maître de poste. C'est une ère nouvelle qui commence et que chacun devrait saluer avec enthousiasme.

Nous n'avons pas encore de sénateur français, s'écrie le correspondant. Cela est vrai, mais cela ne veut pas dire que nous n'en aurons pas. Notre demande de représentation est jugée, basée sur le principe de la population; aussi, devra-t-elle s'imposer forcément à la considération du ministère.

Ce correspondant est de si mauvaise foi qu'il prétend que M. Tassé n'a rien fait pour obtenir la nomi-

nation d'un sénateur français. Or, notre député a le premier attiré l'attention du gouvernement sur ce point; il a parlé là où il devait parler, de son siège en Parlement. Si le correspondant veut prendre la peine de consulter les Débats des Communes pour 1884, il trouvera ce qui suit à la page 1644:

"M. TASSÉ.—Est-ce l'intention du gouvernement de profiter des vacances qui peuvent survenir pour donner à l'élément français une représentation au Sénat proportionnée à sa force numérique? Est-ce aussi l'intention du gouvernement de donner aux 102,000 Canadiens français de la province d'Ontario un représentant dans le Sénat?"

"SIR JOHN A. MACDONALD.—Tout ce que je puis dire à l'honorable député, c'est que l'intention du gouvernement est de faire le meilleur choix possible de sénateurs, et en faisant ce choix il aura égard au chiffre de la population française de la province d'Ontario."

La demande de M. Tassé ne concernait pas Ontario seulement, mais toutes les provinces où nous sommes insuffisamment représentés. Ce que nous voulons pour Ontario, nous le voulons également pour nos compatriotes des autres provinces, notamment pour les Acadies.

De la réponse de sir John Macdonald, il appert que le gouvernement fédéral a promis de reconnaître les droits de la population française d'Ontario. Nous regrettons que les circonstances ne lui aient pas encore permis de remplir sa promesse, mais nous avons lieu de croire qu'il n'a pas perdu notre réclamation de vue et qu'il saura nous rendre justice.

Ce jour-là, il se trouvera encore quelque correspondant jaloux et mesquin, de l'espèce que nous venons de dénicher, pour injurier ceux qui auront travaillé à faire respecter la cause nationale. Heureusement que ces gens-là comptent si peu qu'ils n'osent même pas se montrer la face, de peur que chacun en les voyant ne crie: Haro sur le beau-dit!

UN FUTUR MINISTRE

Samedi dernier, l'honorable M. Bowell et M. Thomas White, M.P., ont été l'objet d'une démonstration publique à Gananogue, au cours de laquelle tous deux ont prononcé de remarquables discours.

Dans une adresse présentée à M. White par l'association conservatrice, il est dit: "Les conservateurs de South Leeds expriment un sentiment universel en affirmant que le moment est aujourd'hui arrivé où vous devriez occuper un siège dans le cabinet, pour lequel vous avez des titres si considérables."

Nous sommes généralement d'accord avec M. White sur les questions politiques. Certaines de ses opinions ne sauraient toutefois nous convenir.

Cela ne nous empêche pas de reconnaître qu'il a l'étoffe d'un ministre. C'est un ancien journaliste, un parliamentarian habile et un excellent orateur, renseigné sur tout, toujours prêt à la lutte. S'il est vrai que sir Leonard Tilley doit se retirer de la politique, il n'y a pas de doute que sa succession écherra à M. White.

AU PARLEMENT

Lundi, 9 février.

C'est encore moi; mais, ce n'est plus mon titre. Je suis en ce moment dans la galerie de la presse, et je lorgne de drôles de ches en bas, sur le parquet de la Chambre ici, à mes côtés; partout là bas, dans les galeries, qui sont toutes grouillantes de jolies femmes et de dadas, portant lorgnon; moustache cirée et garantie bonne pour vingt-quatre heures, pantalons collants, qui semblent toujours menacer de départ leur propriétaire, et le reste à l'avenant. Je croquerai tout ce parler-là, un de ces matins. Pour aujourd'hui, on m'a dit de faire le rapport des débats de la Chambre et me voici.

Tout d'abord, si on veut un étonnement joyeux, qu'on l'écoute. Les parties Centre et Ouest de Montréal demandent, à l'instant où je griffonne ces lignes, l'adoption d'une loi prohibant la vente des liqueurs émévantes. Que l'on m'obstine maintenant que notre pays ne court pas à grandes enjambees dans la voie de la tempérance, et je jeterai à la tête de mes contradicteurs la requête que M. Curran vient de présenter, et qui est signée par un grand nombre de citoyens de la grande métropole commerciale du Canada.

Il existe une habitude dangereuse, qui a bien souvent fait des victimes et créé des deuils. Combien n'a-t-on pas vu, en effet, vers le milieu d'hiver, d'immenses ouvertures faites dans la glace des fleuves et des rivières et qui ne se trouvaient pas du tout signalées aux étrangers qui pouvaient être conduits à passer par ces endroits. Il y a eu des plongeurs nombreux et des noyades, chaque année, par suite de ces négligences, et il était à propos de sévir contre ceux qui s'en rendent coupables. La loi que vient de proposer M. Robertson (Hamilton) répond à ce besoin, en rangeant parmi les délits du Code Criminel tous les faits de ce genre.

On sait qu'il est question, depuis assez longtemps, d'établir des communications télégraphiques entre l'île de St. Pierre et la Nouvelle Ecosse, et M. Daly a dû être satisfait d'entendre sir Hector Langevin lui assurer que le gouvernement prête actuellement une attention toute spéciale à cette entreprise. L'honorable ministre des travaux publics a aussi ajouté que ses collègues et lui ont l'intention de relier les diverses stations de l'île St. Pierre par un système téléphonique.

Il est un fait que j'ai remarqué à chaque session, et qui vient, aujourd'hui encore, de se produire. C'est qu'un député des provinces maritimes ne peut pas se lever, sans que tous ses confrères ne fassent chacun un petit bout de discours. Mais, après tout, ce n'est pas une fantaisie bien coûteuse, et je la leur pardonne bien volontiers.

Le Pacifique Canadien: voici la bête noire du parti grit-rouge. Aussi, qu'on aille dire maintenant que plus un enfant a coûté de peines et de fatigues, plus on l'aime et le choisit. Le Pacifique, en effet, a été une fière imposition au gou-

vernement Mackenzie, de 1873 à 1878; il lui a valu bien des ennuis; ce qui n'empêche pas les grits et les rouges de le détester cordialement. M. Blake vient encore de demander des nouvelles de l'enfant prodige, et Sir John lui a répondu qu'il est en bonne santé et que le Gouvernement n'a actuellement l'intention de présenter aucune mesure à son sujet.

A notre époque, où dynamite et dynamitards naissent pour ainsi dire dans l'air du temps, ce n'est certes pas moi qui ferai crime à M. Farrow d'avoir demandé au Gouvernement s'il a l'intention de passer une loi, ayant pour but d'empêcher notre pays de devenir le refuge et le centre d'opération de tous les faiseurs de crimes et de révolutions sociales. Sir John a répondu que telle législation va être adoptée, et j'espère bien qu'on y tapera sur les dynamiteux d'une rude manière.

Une demande qui promet à coup sûr un débat vigoureux est celle que M. Landerkin vient de soumettre au Gouvernement. Il réclame le remboursement des bonus qui ont été payés par différents comités et par le gouvernement provincial d'Ontario, pour la construction du chemin de fer de Grey et Bruce, sous le prétexte que cette voie ferait au Canada et à ainsi été détournée de sa destination primitive. Je reviendrai sur ce sujet, que je n'ai pas le temps de développer en ce moment.

Je ferme ici ce premier rapport. Aucune autre question importante n'a été d'ailleurs soumise à la Chambre, et le reste de la séance s'est écoulé au milieu des demandes de documents et de correspondances.

Association des Bouchers

Une assemblée des membres de l'Association des Bouchers aura lieu demain soir, MERCREDI, 11 courant, à 7 1/2 hrs., à leur salle ordinaire, au marché By. Il y sera question d'affaires importantes, et les membres sont priés de s'y trouver.

LE MUSEE ROYAL

Une semaine, commençant LUNDI, 9 FEVRIER 1885. Les comiques les plus célèbres du monde entier, apparaitront dans la pièce originale intitulée:

Muldoon's Pic-Nic, Qui a été jouée à New-York plus de 300 fois. C'est la compagnie d'artistes la mieux choisie qui ait paru en cette ville.

Prix d'entrée: LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents, L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.

Club Frontenac

Il y aura assemblée du club, mercredi soir, à 7 1/2 hrs. Tous les membres sont priés de s'y rendre pour affaire importante.

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreux pratiques, pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise. Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chaises: Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

VENANT ÉGALEMENT D'ÊTRE REÇU un assortiment complet de CHAPRAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verres, Bijouteries, etc., de premier choix; Vaisselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU, 290 RUE DALHOUSIE, 21 Nov. '84

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions distinctes, cachetées, (contenant plans et devis), adressées au soussigné et endossées "Soumission pour appareil de chauffage à eau chaude, pour le Bureau de Poste, de Kingston, Ont.", seront reçues à ce bureau jusqu'au LUNDI, 16 FEVRIER prochain.

Les plans et devis, etc., pourront être examinés au bureau des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de M. Power & fils, architectes, à Kingston, le ou après mercredi 12 FEVRIER courant.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés et signés par les soumissionnaires mêmes. Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire.

LECONS DE CHANT

Madame Christin recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamothe, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m

Bureau d'Agent d'Immeuble

MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

Club Frontenac

Il y aura assemblée du club, mercredi soir, à 7 1/2 hrs. Tous les membres sont priés de s'y rendre pour affaire importante.

Club Frontenac

Il y aura assemblée du club, mercredi soir, à 7 1/2 hrs. Tous les membres sont priés de s'y rendre pour affaire importante.

Par ordre, L. J. DION, Asst-Secrétaire.

O. POTVIN, Barbier et Marchand de Tabac

No 164 RUE BROAD, (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE.)

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département de commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Établissements de la Poste, pour lettres et journaux.

Ottawa, 7 février, 1886. 2 m

FETES! FETES! FETES!

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS! CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au n° 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastor, St. Julien, Sauterne, Brissac, Ayala, Chateau-Lafay, J. H. Mumm, Chartreuse, Kummel, Benedictine, Curacao, Morasko Vermont, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX W. O. MCKAY, Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884 1 an

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Via-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

3, P...Boite 68, 24 Av 1883

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anns aux Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Wauw a. E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY THEATRE, 1 ad

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour glace, Bâtisses Publiques, Ottawa, et Maison du Gouvernement" seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour remplir la glacière et la vieille bâtisse du magasin militaire, aux coteaux du Canal Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouvernement.

La soumission devra spécifier le prix de chaque morceau des dimensions suivantes, savoir: 3 pieds par 1 pied et 1 pied; et ce prix devra couvrir les frais de placement et de la sciure de bois nécessaire à cette fin. La glace sera mesurée avant d'être placée à la glacière et le paiement sera fait conformément à cette mesure.

N. B.—La glace sera prise sur la rivière Ottawa, au-dessus des Chutes des Chaudières.

Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 3 Février, 1885.

Macdougall, Macdougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS,

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDUGALL, N. A. BELCOURT, L.L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Bureau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupe aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.